

## NOUS CONTACTER

N° client : **6 021 317 062**

Identifiant Internet :

PATRICKDRACHE@YAHOO.FR

### Par Internet

[edf.fr](http://edf.fr)

application mobile : EDF & MOI

mail : [serviceclient@edf.fr](mailto:serviceclient@edf.fr)

### Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

**09 70 82 15 51**

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

**09 70 83 33 33**

(Service gratuit + prix appel)

### Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

### Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675066 (Service gratuit + prix appel)

## NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

### Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

### Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

### Lieu de consommation

50 RUE DES VENDANGES  
66300 BANYULS DELS ASPRES

### Titulaire du contrat

Mme, M. DRACHE PATRICK  
FERMOU ISABELLE

### Votre contrat

N° de client : **6 021 317 062**

N° de compte : **4 08 4 040 201 075**

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

#### Electricité "Zen Week-End"

- Point de livraison (PDL) :  
N° 24 242 112 863 290
- Puissance : 09 kVA
- Heures Creuses + WE  
(Voir détails au verso)

20240413\_003455\_00003\_HPO\_PAR911\_242

Document à conserver 5 ans Page 1/4



DRACHE PATRICK FERMOU ISABELLE  
50 RUE DES VENDANGES  
66300 BANYULS DELS ASPRES

### Facture du 12/04/2024

N° 25 366 349 244

Electricité (relevé Enedis)	279,74 €
TVA	51,42 €

Facture TTC **331,16 €**

Montant total

**331,16 €**

TTC

Prélévé le  
06/05/2024

### Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 12/06/2024.
- Relève automatique de votre compteur électrique vers le 11 de chaque mois.



### Prélèvement automatique

Le montant de 331,16€ sera prélevé le 06/05/2024 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : PATRICK DRACHE

Compte bancaire : FR7640618\*\*\*\*10\*\*\*\*\*706\*\*\*

## Détail de la facture du 12/04/2024 N°25366349244

 Votre contrat Electricité

**"Zen Week-End" - 09 kVA - Option Heures Creuses + WE - Compteur communicant n°04196455565833**
**Horaires heures creuses - 20H24-4H24 - tous les jours (peuvent varier de quelques minutes)**

	Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA			
<b>Abonnement</b>						
Heures Creuses + WE - 09kVA - du 12/02/24 au 18/03/24	13,30	15,70	5,5%			
Heures Creuses + WE - 09kVA - du 19/03/24 au 12/04/24	13,45	11,02	5,5%			
Heures Creuses + WE - 09kVA - du 13/04/24 au 12/06/24	13,45	26,90	5,5%			
Déduction - Heures Creuses + WE - 09kVA - du 12/02/24 au 12/04/24	13,30	-26,60	5,5%			
<b>Total Abonnement (dont acheminement 19,40 €)</b>		<b>27,02</b>				
Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh			
<b>Consommation</b>						
Heures Creuses Semaine - 09kVA - du 12/02/24 au 12/04/24	4645 (Enedis)	5193 (Enedis)	548	0,1542 <sup>(1)</sup>	84,52	20,0%
Heures Pleines Semaine - 09kVA - du 12/02/24 au 12/04/24	2721 (Enedis)	3066 (Enedis)	345	0,2204 <sup>(2)</sup>	76,04	20,0%
Heures Creuses Week-End - 09kVA - du 12/02/24 au 12/04/24	9389 (Enedis)	9598 (Enedis)	209	0,1544 <sup>(3)</sup>	32,26	20,0%
Heures Pleines Week-End - 09kVA - du 12/02/24 au 12/04/24	12522 (Enedis)	12707 (Enedis)	185	0,1547 <sup>(4)</sup>	28,62	20,0%
<b>Total Consommation (dont acheminement 64,33 €)</b>		<b>1287</b>		<b>221,44</b>		
Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA			
<b>Taxes et Contributions</b>						
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	1287	0,02100	27,03	20,0%		
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			4,25	5,5%		
<b>Total Taxes et Contributions</b>			<b>31,28</b>			
<b>Total Electricité hors TVA</b>				<b>279,74</b>		

## En conclusion

Total facture hors TVA du 12/04/2024	279,74 €	<b>Montant total 331,16 € TTC</b>
TVA 20,00 % sur un montant total de 248,47 €	49,70 €	
TVA 5,50 % sur un montant total de 31,27 €	1,72 €	
<b>Total facture TTC du 12/04/2024</b>	<b>331,16 €</b>	

 Evolution de votre consommation facturée en kWh

	Relevé Enedis			Relevé Client			Relevé estimé								
	Fév23 à Mar23	Mar23 à Avr23	Avr23 à Mai23	Avr23 à Mai23	Mai23 à Jun23	Jun23 à Jul23	Jul23 à Aoû23	Aoû23 à Sep23	Sep23 à Oct23	Oct23 à Nov23	Nov23 à Déc23	Déc23 à Jan24	Jan24 à Fév24	Fév24 à Mar24	Mar24 à Avr24
Heures Creuses Semaine	0	74	52	197	275	335	360	322	250	221	226	217	257	319	229
Heures Creuses Week-End	0	31	26	107	140	120	120	138	74	94	90	48	88	128	81
Heures Pleines Semaine	1	43	21	60	88	104	129	139	99	93	149	184	188	206	139
Heures Pleines Week-End	0	21	11	59	64	57	70	108	44	47	94	45	85	131	54



## 💻 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur [particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur [particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur [particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)

## 🔍 Pour votre information

### Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

### Prix

Électricité : Le montant de la CSPE a évolué le 01/02/2024. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2023. Conformément à l'article 8 de vos CGV, les prix de votre offre ont évolué le 14/09/2023 et le 19/03/2024. Plus d'information sur le site edf.fr.

### Consommation

- (1) Evolution au 19/03/24 : sur les 548 kWh facturés, 376 kWh à 0,1558 €/kWh et 172 kWh à 0,1508 €/kWh
- (2) Evolution au 19/03/24 : sur les 345 kWh facturés, 240 kWh à 0,2226 €/kWh et 105 kWh à 0,2154 €/kWh
- (3) Evolution au 19/03/24 : sur les 209 kWh facturés, 148 kWh à 0,1558 €/kWh et 61 kWh à 0,1508 €/kWh
- (4) Evolution au 19/03/24 : sur les 185 kWh facturés, 144 kWh à 0,1558 €/kWh et 41 kWh à 0,1508 €/kWh

### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation  
CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

#### Offre de marché.

**Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 % autres fossiles.**

**Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : [www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)**

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous !



### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

**Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes**, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)

